



DÉLIBÉRATION

L'an deux mille seize, le premier décembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de LA FEUILLADE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur EYMARD Serge, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 14
Date de convocation du Conseil Municipal : 24.11.2016

Votants : 14
Présents : 11
Pour : 11
Contre : 0
Abstentions : 0

Présents : Mrs EYMARD Serge, NEUVILLE Guy, LARENA Jean-Jacques, Mmes MATT Jeannine, DUPUY Sandra, Mrs BARIL Daniel, , FRANCY Alain, BRUGERE Alain, FEREDY Philippe, Mmes BLONDEL Brigitte, MAYENOBE Valérie, SIKLI Séverine.
Absents: Mmes MONTEIL Catherine, VEYSSET Emilie.

Mme BLONDEL Brigitte a été élue secrétaire de séance.

Objet : Tarifs Salle Polyvalente à compter du 1^{er} Janvier 2017

Le Conseil Municipal décide qu'à compter du 1^{er} janvier 2017, les tarifs de la Salle Polyvalente seront les suivants :

<u>Caution</u>	500.00 €	
<u>Nettoyage</u>		
○ Forfait	150.00 €	
<u>Locations de la Salle des Fêtes :</u>		
2 tarifs sont proposés		
- Tarif Eté du 01.05 au 30.09		
- Tarif Hiver du 01.10 au 30.04		
	Tarif Eté	Tarif Hiver
○ Vin d'honneur	200.00 €	250.00 €
○ Repas	300.00 €	350.00 €
○ Association hors commune (O.L.L et E.R.C.C 1 gratuité/an)	200.00 €	250.00 €
○ Réveillon		400.00€
○ Associations de la commune et Ecole		Gratuit
○ Réunions diverses sans repas (AG, Stages divers...)		50.00 €/jour

Location de vaisselle
Location de chaises bois :

Détail sur tableau joint
0.50 €

Fait et Délibéré en Mairie, les jours, mois et an que-dessus.

Au registre suivent les signatures.

Pour Copie conforme.

Affiché le 01.12.2016

En Mairie, le 01.12.2016

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212401798-20161201-53-2016-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/12/2016

Publication : 02/12/2016

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation



Le Maire

